

Editorial

Notre bien commun

Le vendredi 25 janvier nous étions plus de 50 présent-e-s pour l'Assemblée Générale de l'ADAQOO, et une vingtaine d'autres personnes se sont excusées de ne pouvoir être des nôtres, car prises par ailleurs. Réunir autant d'adhérents pour un échange à propos de la vie de notre association témoigne de sa vitalité, de l'importance et de l'attachement que vous accordez à cet instrument de réflexion et d'action concernant la vie du quartier et de ses habitants.

Nous avons pu évoquer ce qui pourrait améliorer le fonctionnement de l'ADAQOO et notamment une meilleure circulation des informations entre tous. La parution régulière de la Lettre de l'ADAQOO est un outil apprécié, mais nul doute que l'utilisation de l'Internet pourrait favoriser des échanges plus rapides.

Le bilan tiré par l'ADAQOO de sa participation aux instances de démocratie locale mises en place par la Mairie (Conseil Consultatif de Quartier et Ateliers) est sans équivoque : peu de réunions, propositions non relayées, on est loin de la démocratie participative à laquelle nous aspirons !

Notre projet de 2018 pour « Humaniser la place de l'Europe » devrait se concrétiser sous peu : aussi modeste soit-il, c'est une réalisation qui traduit notre volonté de favoriser les échanges au sein de notre quartier, en valorisant certains lieux publics. Cette réalisation devrait en outre permettre de faire connaître un peu plus notre association et ses actions sur le quartier.

Nous prévoyons aussi en juin une soirée débat avec un intervenant extérieur sur le futur projet de cité de la musique.

Sans oublier la prise en charge de tout ce qui peut impacter la vie du quartier, ce qui annonce une année 2019 active pour le conseil d'administration élu.

Merci de votre implication à ses cotés.

Christian Dumerain

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à renouveler votre adhésion pour l'année 2019 ! (voir en dernière page)

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du Vendredi 25 janvier 2019 à 20h00 (Salle polyvalente de la Madeleine)

Les adhérents ont été convoqués, par la lettre de l'ADAQOO N° 87, postée ou portée, en date du 07/01/2019 et comportant les rapports d'activités et financier 2018, le projet de budget 2019, ainsi que la liste des membres du conseil d'administration pour le renouvellement d'un tiers du CA et l'augmentation possible du nombre d'administrateurs à 21.

Aucune remarque n'a été formulée par écrit sur ces rapports avant l'AG.

La lettre de convocation à l'AG demandait aux adhérents de faire acte de candidature pour participer au CA. Michel ARMAND, Patrick DUFOUR, Jean-François LABIDOIRE ont exprimé leur souhait de renouveler leur mandat de conseiller. Patrick LEPORT a fait savoir qu'il ne se représentait pas. Laure ATHENES a exprimé sa décision de quitter le CA, pour raisons professionnelles.

Mmes Nicole QUOITIN, Jocelyne CORNABAS et M. Jean-Noël ROUZAUD ont fait acte de candidature.

A partir de 19h45, un registre a reçu les signatures des adhérents présents et la mention des pouvoirs.

La séance est ouverte à 20h15 par Christian Dumerain, président, en présence de 50 adhérents (+ 20 pouvoirs).

Le rapport d'activités 2018 est présenté et commenté par D. Baude, secrétaire. Diverses questions ont ainsi été abordées, permettant à chaque adhérent présent de s'exprimer librement. Parmi les sujets abordés : les budgets participatifs (bilan 2018 et perspectives pour 2019 et 2020, à Orléans et/ou Saint Jean de la Ruelle), aménagement de la place de l'Europe, de la tête nord du pont de l'Europe (cité de la musique) et de l'ensemble du secteur (Paul Bert, terrain Renault), projets de construction dans le quartier, problèmes de circulation (présentation d'un suivi sur le secteur du Fg Saint-Jean par M. Puille).

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

Le rapport financier 2018, présenté par Yves Lannic, trésorier, est soumis au vote, et adopté à l'unanimité. De même, le projet de budget 2019 est adopté à l'unanimité.

Le montant de la cotisation (14 € pour une adhésion individuelle, 20 euros pour l'adhésion d'un foyer) est reconduit pour l'année 2020.

Les candidats au conseil d'Administration sont présentés. Personne dans l'assistance n'ayant demandé un vote à bulletins secrets, le président de séance met au vote, à main levée, cette liste. Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

Michel ARMAND, Patrick DUFOUR, Jean-François LABIDOIRE, Nicole QUOITIN, Jocelyne CORNABAS, Jean-Noël ROUZAUD sont élus ou réélus. Le Conseil d'Administration comporte donc 15 membres.

L'assemblée générale se termine à 22h15 autour d'un moment de convivialité.

Conseil d'administration (année de renouvellement)	
Michel ARMAND 2, rue du Commandant de Poli	2022
Denis BAUDE 81, rue du Fg Madeleine	2021
Nathalie BERTHELEMY 3 rue de Talcy ORLEANS	2021
Fabienne CARUEL 63, rue du Fg Madeleine	2020
Jocelyne CORNABAS 17 rue du Commandant de Poli	2022
Patrick DUFOUR 5 impasse André Chenal	2022
Christian DUMERAIN 24 rue du Fg Madeleine	2020
Pascal FOUCAULT- BEAUVALLLET 6 place St Laurent Appt n°2	2021
Marie-José GROISY 14, rue de l'Ecale	2021
Jean-François LABIDOIRE 4 rue de la Madeleine SAINT JEAN DE LA RUELLE	2022
Yves LANNIC 50A rue du Fg Madeleine	2020
Gérard NALTET 34 rue Gambetta	2020
Nicole QUOITIN 52 quai St Laurent – A1	2022
Michèle REGNIER 2 rue de la Roche aux fées SAINT JEAN DE LA RUELLE	2021
Jean-Noël ROUZAUD 17 rue du Commandant de Poli	2022

Composition du bureau

- Président : Christian DUMERAIN
- Trésoriers :
Patrick DUFOUR,
Nathalie BERTHELEMY
- Secrétaires :
Denis BAUDE
Fabienne CARUEL
Gérard NALTET

Relais Orléanais, et projet sur le secteur du Sanitas

Une fois de plus, c'est par la presse que les habitants du quartier, pourtant directement concernés, découvrent ce qui se concocte en coulisses.

La presse locale a en effet interviewé le président du Relais Orléanais, structure d'accueil située faubourg Madeleine. Nous avons découvert à cette occasion le projet initié par la mairie en lien avec le promoteur Sully Promotion et Parallèle Architecture.

Outre le déménagement du Relais Orléanais plus à l'intérieur du terrain, on apprend la construction de 15 logements sur le faubourg, et 44 autres en 2 immeubles avec balcons près du parc Anjorant, ainsi que 8 maisons.

Notre demande de voie verte qui utiliserait des



Un aperçu du projet

terrains achetés par la mairie lors de la construction de la ligne de tram, et qui restent à ce jour seulement accessibles à l'ancien propriétaire devrait être bien prise en compte. Nous y veillerons tout particulièrement.

Cet espace boisé, actuellement classé inconstructible serait déclassé pour y faire des constructions : y aurait-il des passes droits pour certains ? Nous y serons particulièrement attentifs et vigilants.

Depuis des années, nous demandons une véritable démocratie participative : c'est en amont des projets que les habitants doivent être consultés et associés aux décisions. Ce n'est pas une utopie : cela se pratique ailleurs, comme l'a montré la très intéressante conférence organisée par le Collectif de Démocratie Participative Orléanais (CDPO). En cette période de crise du processus démocratique et de « Grand Débat », nous attendons mieux en la matière. Le Conseil d'Administration de l'ADAQOO a demandé une entrevue auprès du Maire d'Orléans et demande l'organisation d'une réunion publique sur ces projets.

Pont de l'Europe

Nous avons découvert que la municipalité de St Jean de la Ruelle a décidé de partager le terrain du cèdre actuellement aménagé en petit jardin situé entre le pont et l'ex terrain Renault en vue de le faire construire.

Métropole ou pas, rien ne change, il semble que personne ne se concertent entre municipalités.

Orléans veut une Cité de la musique, et St Jean urbanise son secteur.

A l'ADAQOO, nous aurions souhaité une réalisation d'un grand « ensemble » de qualité architecturale regroupant tous les lieux actuellement en déshérence.

Ce qui pour nous est primordial ce serait de traiter en premier lieu la question de la circulation, difficile et bien trop importante dans ce secteur, et qui rend l'ambiance invivable pour les riverains, avec des difficultés liées aux bruits, à la pollution, à la vitesse parfois.



Projet de construction sur la « friche du CCI » (90/94 faubourg Saint Jean)

Un nouveau permis de construire est en cours d'instruction au 90/94 Fg Saint-Jean, sur les anciens terrains de la CCI du Loiret qui auparavant étaient des ateliers de l'usine Thermor (voir article de presse page suivante) Sully Promotion est également le promoteur de ces futurs bâtiments, avec l'architecte Mr Mounier.

Ils envisagent de réaliser 97 appartements sur ce site, dans plusieurs constructions dont la plus importante aura 18m de haut environ, ce qui créera des ombres sur les jardins avoisinants, sans parler des balcons qui permettront une destruction de leur intimité.

De plus 130 parkings devraient y être ajoutés avec une seule entrée et sortie face au commissariat, dans un croisement déjà bien encombré.

Les riverains ont fait entendre leurs réserves, promoteur et architecte ne semblaient pas très réceptifs. Ce qui a accru le mécontentement.

L'ADAQOO a envoyé un courrier demandant de ne pas accepter ce permis en l'état. Nous avons organisé une réunion pour connaître les intentions des personnes concernées et voir si nous pouvons ensemble essayer de faire modifier ce projet pour une meilleure insertion dans le cadre de vie et de déplacement.

Lettre de l'ADAQOO à Mme Chéradame, Maire adjoint en charge de l'aménagement urbain

Orléans le 5 Mars 2019

à Madame Chéradame, Maire Adjoint
objet: Permis de construire 90, 94 faubourg Saint Jean

Madame,

Suite à la réunion avec les riverains concernant la demande de permis de construire, notre association a pris note de revendications émanant des participants concernant les constructions envisagées.

Il semblerait que certaines personnes subiront des nuisances concernant l'ensoleillement de leurs parcelles, ainsi qu'une perte d'intimité, car les balcons sont orientés vers leurs jardins. Il est fort dommage que les résidents installés depuis des années soient obligés de supporter de nouveaux désagréments.

D'autres problèmes se poseront inévitablement, vu les accès prévus par le promoteur et l'architecte.

La création de 130 places de parking est une bonne chose, mais prévoir un seul endroit pour entrer et sortir, à quelques dizaines de mètres d'un croisement souvent encombré, face au commissariat, sur une rue comportant une ligne continue, et à l'endroit d'un arrêt de bus de deux lignes dites structurantes est fortement contestable.

Créer un local « commercial » pour une crèche en rez-de-chaussée, donc au niveau des gaz d'échappement, au dessus d'un transformateur électrique contenant du pyralène ... nous pourrions espérer mieux de jeunes enfants.

Quand aux constructions, nous ne décelons rien de novateur afin de s'adapter à un climat qui risque d'être de plus en plus chaud, et fera la part belle à de probables climatiseurs, et donc à des consommations d'énergies en constante hausse, ce n'est pas le mieux pour l'avenir de notre planète.

C'est pourquoi l'ADAQOO vous demande de ne pas accorder ce permis dans son état actuel, et de demander au promoteur et à l'architecte de revoir le projet en prenant en compte l'intérêt commun, et pas seulement des retours sur investissements.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire adjointe, nos salutations citoyennes.

Pour L'ADAQOO
Mr Dumerain

Copie à Messieurs Carré Maire, et Hoël Adjoint du quartier

IMMOBILIER ■ Quel avenir pour la friche CCI du faubourg Saint-Jean ?

Des logements et des craintes

Un vaste programme immobilier de 97 logements est prévu sur la parcelle du faubourg Saint-Jean, face au commissariat. Sa présentation n'a pas fait l'unanimité. Les explications.

Nicolas Da Cunha

nicolas.dacunha@centrefrance.com

Les projets se suivent ; aucun ne lève les inquiétudes pesant sur l'avenir de la friche CCI, faubourg Saint-Jean.

Une certitude : des résidences seront érigées sur la parcelle de 4.300 mètres carrés face au commissariat. Les premières ambitions immobilières portées par le promoteur BPD Maignan sont restées à l'état de projet ; désormais, l'aménagement du terrain a été confié à Sully Promotion. Et si les riverains ne remettent pas en cause l'architecture des bâtiments, ils s'inquiètent, en revanche, de leur densité.

Problèmes de circulation

Ici, la construction de 97 logements à 3.300 euros le mètre carré a été imaginée. D'abord avec deux bâtiments sur



RÉSIDENCES. Sur cet espace, une centaine de logements est programmée. PHOTO N.D.C.

quatre niveaux – un local d'activités est prévu au rez-de-chaussée – le long du faubourg Saint-Jean. Ensuite, au cœur de la parcelle, le promoteur envisage deux bâtiments de trois étages – plus les combles. Ils se dresseront à une hauteur de près de 18 mètres.

Cette perspective n'enchante guère les riverains. « On a déjà abîmé le quartier avec Sonis. Là, on remet une nouvelle pierre... », regrettait un

habitant du quartier, mercredi soir, lors de la réunion de présentation du projet. « Les appartements donneront sur notre jardin. Nous avons fait des simulations : avec la hauteur du bâtiment, notre jardin sera à l'ombre dès 16 heures au mois de juin contre 20 heures aujourd'hui », peste un jeune couple.

La liste des inquiétudes ne cesse de s'étirer. « Il y aura 130 places de par-

king. Lorsque les voitures rentreront dans la résidence par le faubourg, cela va bloquer la circulation », prévient un habitant installé sur le faubourg Saint-Jean. Un autre s'interroge : « On veut faire venir des familles. Or, toutes les écoles situées autour sont déjà saturées. Comment va-t-on faire ? »

Ce programme immobilier soulève, encore, beaucoup d'interrogations. Son permis de construire n'a toujours pas été délivré. ■

SCOT

SCOT = Schéma de cohérence territoriale, c'est la définition de ce document qui a pour but d'organiser la métropole sur les 20 ans à venir.

Surprise dans un des multiples cahiers le composant, nous y découvrons que pour nos faubourgs les commerces de proximités devront se situer dans des lieux bien précis. Pour le faubourg St Jean : entre le boulevard de Châteaudun et la rue des Maltôtiers. Pour le faubourg Madeleine, ce serait tout au début, près du boulevard Jean Jaurès, et un second autour de Carrefour Market.

Voici les actes concrets des élus et décideurs, tout ce que l'on nous raconte par ailleurs n'est que foutaises ! Nous ne pensons pas que c'est ainsi que les commerces de proximités pourront vivre et se développer.

Aménagements Place de l'Europe

C'est donc sur la place de l'Europe elle-même qu'un espace convivial (tables, fauteuils, échecs ...) sera finalement installé (voir Lettre de l'ADAQOO n°87). C'est peu, mais un début qu'il conviendra, s'il donne satisfaction, d'amplifier pour redonner vie à cette place. Contrairement à certaines informations, l'ADAQOO précise qu'elle n'est pas à l'initiative de la proposition d'y faire venir un « Food Truck » (camion de restauration rapide). Même si nous n'avons rien contre ce type de restauration, nous pensons en effet que cela risque de concurrencer le commerce local, déjà mis à mal. En revanche, pourquoi ne pas envisager un tel service au pied des escaliers de la fontaine : un camion proposant gaufres, crêpes, glaces et confiseries pourrait permettre d'inciter les promeneurs à faire un détour par notre quartier !

*Une mise au point de l'ADAQOO
publiée par La Tribune Hebdo n° 262,
7 au 13 mars 2019*

MISE AU POINT

HUMANISER

LA PLACE DE L'EUROPE

La volonté d'installer un food truck n'est pas une idée de l'ADAQOO tient à préciser l'association suite à une brève de notre n°260. L'association a présenté au titre du budget participatif 2018, organisé par la mairie, un projet afin de mieux faire connaître la place de l'Europe et faire profiter à un plus large public ce lieu proche de la Loire. « Notre association voulait en faire un espace de détente pour les promeneurs, les habitants et les salariés du quartier. Certains riverains ont remis ce projet en cause, alors qu'il avait été retenu en quatrième position à partir des votes obtenus. Une modification a permis d'obtenir un consensus. L'ADAQOO souhaitait pour donner plus de visibilité un acte fort de type structure artistique. La représentante de la municipalité s'y est opposée. En contrepartie, elle a proposé d'y faire venir le fameux food truck aux beaux jours. »

Association de Défense et d'Aménagement des Quartiers de l'Ouest Orléanais (n° 6989 du 7/7/1977)

La « Lettre de l'ADAQOO » est entièrement financée par les adhérents. Elle est réalisée et diffusée grâce à l'aide bénévole des militants.

Pour constituer une force de proposition qui se fasse entendre : adhérez à l'ADAQOO !

BULLETIN D'ADHESION à L' A D A Q O O

Prénom et NOM :

En cas d'adhésion foyer (20€),

Prénom et NOM du second membre du foyer :

Adresse.....

.....

e-mail : Tel :

- demande mon adhésion à l'ADAQOO et verse la somme de 14 € (Foyer : 20 €)

- renouvelle mon adhésion à l'ADAQOO et verse la somme de 14 € (Foyer : 20 €)

à retourner à :

ADAQOO - Président : Christian DUMERAIN
24, rue du Faubourg Madeleine 45000 ORLEANS

Orléans, le

Signature(s) :

Adhérents :
Pensez à régler votre cotisation 2019. Vous pouvez nous faire parvenir votre cotisation 2019, fixée à 14 € (Foyer : 20 €).